



## Fuite venant d'une terrasse

Par **LOLITA**, le **31/01/2008** à **09:34**

Bonjour,

Mes parents ont une maison avec terrasse qui donne sur leur salon. Ma mère étant hémiplégique ils ont fait installer lors de la sécheresse une climatisation et l'électricien qui l'a installée a percé la terrasse pour mettre le bloc clim extérieur et qq temps après il y a eu infiltration dans la maison le sinistre a été déclaré il y a 2 ans 1/2 et hier l'assurance m'annonce qu'après expertise l'électricien ne serait pas responsable et que par conséquent l'assurance ne prend pas en charge le sinistre et que ce sont mes parents qui doivent refaire à leurs frais l'étanchéité de la terrasse et les travaux intérieurs de rénovation (papier peint, peinture, plafond etc....)

Comment pouvons nous faire ? devons nous demander une expertise judiciaire et est-ce que cela changera vraiment qq chose. Ils sont assurés depuis 1970 dans cette assurance sans sinistre.

Merci de m'aider

Par **jeetendra**, le **31/01/2008** à **10:52**

bonjours, le probleme vient du fait que l'expert de l'assurance habitation n'a pas trouvé quelqu'un de responsable puisque la responsabilité de l'electricien a été écartée, comme ça l'assureur n'a pas de recours.

Pour moi c'est vers l'electricien qu'il faut se retourner, apres tout c'est lui qui a percé des trous et si il n'a pas bien fait son travail, sa responsabilité contractuelle est engagée en application de l'article 1147 du code civil, cordialement

Par **LOLITA**, le **31/01/2008** à **12:10**

Les experts disent que l'électricien n'y ait pour rien (soit disant) car sans être plombier il me semble que dès que l'on perce une terrasse forcément l'eau de pluie peut passer un jour ou l'autre. Le problème c'est qu'ils habitent en dordogne et que les Cies d'assurances se connaissent et l'électricien semble très copain avec son assureur. Ils ont donc dû trouver un moyen avec l'expert. Mais bien sûr je m'avance peut être de trop mais là c'est bloqué du côté de l'électricien. De plus la ville a fait des travaux de voirie dans la rue (ils ont tout refait, trottoirs et rues) avec des engins qui faisaient trembler la maison durant des mois. Là aussi comment ne pas imaginer que cela n'ait pas arrangé les choses mais la mairie trouvera sûrement moyen de se sortir des griffes de la magistrature si l'on devait en passer par là.